



DES SAVOIE
ENTREPRISES

Vos tarifs au quotidien

Entreprises

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2022

Tarifs en € HT

Mise à jour au 11 mai 2022

Les mises à jour sont indiquées par le symbole suivant : ❖



SOMMAIRE

 Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte P. 3

 Moyens de paiement et solutions d'encaissement P. 4 à 7

 Banque à distance P. 8 à 9

 Irrégularités et Incidents P. 10

 Financements bancaires P. 11 à 13

 Épargne et placements financiers P. 13 à 14

 Opérations à l'international P. 14 à 17

 Assurances et prévoyance P. 17

 Dates de valeur P. 17 à 18

 Résoudre un litige P.18



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, clôture

Ouverture de compte	GRATUIT
Services bancaires de base¹ : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte - Au sein du groupe Crédit Agricole - Hors groupe Crédit Agricole	
Clôture de compte	GRATUIT

Tenue de compte

(Commissions trimestrielles et imputation après arrêté des comptes. Valeur le 1^{er} jour du trimestre suivant)

Commission de tenue de compte	FORFAIT 42,22 €
Commission de mouvement de compte	0,08 % 13,43 € MINI
Commission du plus fort découvert (calculée sur la somme du plus fort découvert de chaque mois du trimestre)	0,07 %
Frais de gestion de compte inactif (selon l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier)	30 € MAXIMUM*

* Frais prélevés sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte.

Relevés de compte

	Papier	E.relevé
Relevé mensuel <ul style="list-style-type: none">• Original• Duplicata (bis ou ter)	GRATUIT 1,95 € / MOIS	GRATUIT GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois) Original / duplicata (bis ou ter)	1,95 € / MOIS	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois) Original / duplicata (bis ou ter)	3,20 € / MOIS	GRATUIT
Relevé journalier Original / duplicata (bis ou ter)	22,80 € / MOIS	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte papier		4,17 € / RELEVÉ 300 € MAXIMUM
Relevé monétique <ul style="list-style-type: none">- Relevé mensuel détaillé- Relevé journalier adhérent carte	5 € / MOIS 0,9 € / RELEVÉ	

Services en agence

Attestation d'arrêté comptable	96,61 €
Centralisation de trésorerie	NOUS CONSULTER

Frais de recherche de documents

Chèque émis, pièce de caisse, remise de chèques, autres documents (hors relevés de comptes)	17,50 € / DOCUMENT
---	---------------------------



Moyens de paiement et solutions d'encaissement

Moyens de paiement

Cartes bancaires à usage professionnel

Cartes de paiement	Débit immédiat	Débit différé
Carte Business à contrôle de solde*	40,40 € / AN	
Carte Business classique*	57,60 € / AN	57,60 € / AN
Carte Business Executive*	149,50 € / AN	149,50 € / AN

Cartes de retrait	
Carte de retrait LSB Société*	24,75 € / AN
Carte dépôt de billets	GRATUIT

* 50 % de réduction à partir de la 6^e carte.

Retraits par carte**

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	
• Distributeurs du Crédit Agricole en euros en France	GRATUIT
• Frais par retrait d'espèces à un distributeur d'une autre banque***	1 €
	GRATUIT POUR LES CARTES BUSINESS EXECUTIVE ET VISA 1 ^{ER} SOCIÉTÉ 4 RETRAITS GRATUITS PAR MOIS POUR LES AUTRES CARTES
• Autres retraits en euros hors zone EEE ou en devises	2,80 %
	+ 3,70 € / RETRAIT

Retrait d'espèces au guichet d'une banque à l'étranger

- En euros dans la zone euro 1,70 % + 7,05 € / RETRAIT
- En devises dans et hors zone euro 2,80 % + 7,05 € / RETRAIT

Paiements par carte**

• En euros en France et dans un pays de l'EEE***	GRATUIT
• Autres paiements par carte	
- Frais fixes	+ 0,40 € / OPÉRATION
- Frais variables	2,65 %
- Frais de conversion monétaire	

Rédition d'un relevé de carte professionnelle

14 €
+ 0,94 € / PHOTOCOPIE

** L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-des-savoie/Tarifs.

*** En euros, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Économique Européen soumis au règlement européen n° 924/2009.

Oppositions carte

Oppositions sur carte de paiement

- Pour perte, vol et fraude 31 €
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la Banque (usage abusif) 65 €

Oppositions sur carte de retrait

- Pour perte, vol et fraude 16,35 €
- Pour usage abusif 39,40 €

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé à l'étranger avec avis de réception

(frais de poste inclus) suite à la demande du client 9,60 €

Envoi de la carte en pli simple

- En France 1 €
- À l'étranger 1,15 €

Commande de carte en urgence 15,50 €

Commande de carte de dépannage suite perte ou vol à l'étranger 15,50 €

Rédition du code confidentiel

- par courrier 10 €
- par sms 5 €

Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur 6,80 €

Chèques

Frais d'envoi de chéquier

- En recommandé AR (frais de poste inclus) à la demande du client - 1 ou 2 chèquiers 9,65 €
- En pli simple à la demande du client 1,25 €

Frais d'opposition sur chèque(s) ou chéquier par l'émetteur 16,80 €

Frais d'émission d'un chèque de banque 14 €

Ordres de virement émis

Interne au Crédit Agricole **GRATUIT**

En faveur d'une autre banque en France ou dans un pays adhérent à l'espace SEPA²

Frais par virement permanent

- Frais de mise en place par l'agence **GRATUIT**
- Frais de mise en place par internet **GRATUIT**
- Frais par émission suite mise en place par l'agence **1,50 €**
- Frais par émission suite mise en place par internet* **0,23 €**

Frais par virement occasionnel

- Par internet* **0,23 €**
- Sur support papier à l'agence **4,70 €**
- Frais par virement instantané **1 €**

Virement par liste **0,20 € / VIREMENT**

- par internet ou télétransmission

Virement en valeur compensée ou VSOT
(Virement Spécifique Orienté Trésorerie)

- Par EDI **5 €**
- Sur un support papier à l'agence **19,20 €**

Prélèvements

Règlement par avis de prélèvement SEPA - SDD³ **GRATUIT**

- Frais par paiement d'un prélèvement

Opposition sur prélèvement **19 €**

Solutions d'encaissement

Terminaux de paiement électroniques (TPE)

Commissions cartes **NOUS CONSULTER**

Location de TPE (fixe, portable...) **NOUS CONSULTER**

Dépôts d'espèces

Billets **GRATUIT**

- En vrac dans les automates (destinés aux dépôts d'espèces)
- Hors automates **NOUS CONSULTER**

Pièces **NOUS CONSULTER**

Crédit par avance (coffre connecté) **NOUS CONSULTER**

Chèques

Remise à l'agence **GRATUIT**

* Gratuit pour les détenteurs de Compte-Service ou Compte à Composer.

Remise par télécollecte (crédit immédiat)

GRATUIT

- Frais de non-conformité

56,80 € / REMISE

Effets de commerce

Remise

- Par télétransmission ou internet
- Sur support papier

0,44 € / PAR EFFET

4,90 € / PAR EFFET

+ 10,50 € PAR SUPPORT REMIS

Prélèvements

Remise d'avis de prélèvement SEPA² (Créancier)

Demande d'attribution d'Identifiant Créancier SEPA (ICS)

45 €

SDD B to C⁴

- Par télétransmission
- Opposition sur avis de prélèvement

0,38 € / AVIS DE PRÉLÈVEMENT

18,95 €

SDD B to B⁵

- Frais d'émission d'un SDD B to B (créancier)
- Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement (SDD débiteur)
- Frais de suppression de l'autorisation

0,46 €

10,75 €

GRATUIT

Encaissements en ligne

Création de sites internet (Pack e-commerce)⁶

- Pack e-vitrine⁶
 - Frais de mise en service
 - Abonnement mensuel
- Pack e-boutique⁷
 - Frais de mise en service
 - Abonnement mensuel

NOUS CONSULTER

Frais de dossier e-commerce

Prestataire externe

60 €

Up2Pay E-Transactions

(module de paiement site internet)

GRATUIT

- Droit d'entrée
- Abonnement
 - Offre Access
 - Offre Premium

17,90 €

21 €

Encaissements à distance

Up2Pay par Lien

- Droit d'entrée
- Abonnement
- Modification
- Clôture

50 €

10 € / MOIS

11 €

(1ÈRE MODIFICATION GRATUITE)

11 €



Banque à distance

Frais d'utilisation des services de banque à distance

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet et téléphone mobile

Crédit Agricole en Ligne (Accès Libre Pro)

Accès au service de gestion des comptes :
service de consultation et de virement entre vos
comptes au Crédit Agricole des Savoie

GRATUIT

Crédit Agricole en Ligne (Accès Préférences Pro)

Abonnement à des services de banque à distance :
visualisation des comptes des mandataires,
virements interbancaires, gestion des effets,
passation d'ordres de Bourse.

12,83 € / MOIS

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet : credit-agricole.fr
- L'appli Ma Banque Pro

Échanges de Données Informatisées (EDI)

Sens client > banque (aller)

• Abonnement	
- Télétransmission internet	14 € / MOIS
- Télétransmission EBICS	22 € / MOIS
- Télétransmission Swifnet	117€ / MOIS
+ par service et par compte	8 € / MOIS

Sens banque > client (retour)*

• Abonnement	
- Réception relevés	19,50 € / MOIS
- Télétransmission EBICS	19,50 € / MOIS

* Coût supplémentaire à la ligne 0,03 €, 60 € maxi par mois.

Offres packagées

- **Pack Access** 15 € / MOIS
(télétransmission internet en sens aller client vers banque + signature électronique sécurisée CA Certipro ou Signature Performance)
- **Pack Premium** 32 € / MOIS
(télétransmission internet sens aller et retour* + signature électronique sécurisée CA Certipro ou Signature Performance)
- **Pack Entreprise** 45 € / MOIS
(télétransmission Ebics sens aller et retour* + signature électronique sécurisée Certificat 3Skey)
- **Pack Mobilité** 45 € / MOIS
(télétransmission Ebics sens aller et retour + Ma Signature EDI)

Mandat créancier SDD-EDI

Pack prélèvement confort plus

< ou égal à 100 SDD

7,50 € / MOIS

Confirmation d'ordres EDI par fax

20 €
FORFAIT MENSUEL

Signature électronique sécurisée

Mon Certificat RGS (engagement sur 3 ans)

NOUS CONSULTER

3Skey (Swift Secure Signature key)

Cotisation à la souscription pour 3 ans

93 €

Certificat Signature Performance

Cotisation à la souscription pour 3 ans

85,50 €

Certificat Ma Signature EDI

Cotisation à la souscription pour 3 ans

126 €

Assistances (options)

- Assistance utilisation (2h)
- Assistance paramétrage (2h)
- Frais de déplacement (forfait)

200 €

200 €

91 €

* Coût supplémentaire à la ligne 0,03 €, 60 € maxi par mois.



Irrégularités et incidents

Découverts non autorisés

Intérêts débiteurs

TAUX D'USURE PUBLIÉ AU J.O.
ARRONDI AU 0,05 INFÉRIEUR

Opérations sans provision

Commission d'intervention

9 € / OPÉRATION
48 OPÉRATIONS / MOIS

Frais de lettre d'information pour
compte débiteur non autorisé

17,73 €

Lettre de mise en demeure

GRATUIT

Rejet de chèque

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision < 50 €
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ≥ 50 €
- Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire

15,00 €

21 € ❖

41 € ❖

34,50 €

Rejet d'effet de commerce

- pour défaut de provision
- pour autres motifs

20,65 €

GRATUIT

Frais de rejet de prélèvement pour
défaut de provision

12 € MAXI

Remises impayées

Effet de commerce remis impayé

17,60 €

Avis de prélèvement remis impayé

14,65 €

Opérations particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)

- Frais de mise en place*
- Frais de gestion*

17,42 €

34,42 € / AN

Enregistrement d'une procédure civile
d'exécution à la demande d'un huissier
de justice ou du Trésor Public

- Sur compte(s) créditeur(s)
- Sur compte(s) débiteur(s)

76,47 €

22,53 €

Saisie administrative
à tiers détenteur

Frais limités à 10 % du montant dû
dans la limite d'un plafond de :

- Sur compte(s) créditeur(s)
- Sur compte(s) débiteur(s)

76,47 €

22,53 €

Demande de rappel de virement SEPA
à l'initiative du donneur d'ordre

9,80 €

* Frais prélevés dans la limite du solde créditeur du compte.



Prêts de trésorerie inférieurs à 24 mois

Frais s'appliquant à tous les prêts

Frais de dossier	0,50 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ 179 € MINI
Frais de réexamen	FORFAIT 204 €
Assurance en couverture du prêt	TARIFICATION SELON TYPE D'INVESTISSEMENT RÉALISÉ

Autorisation de découvert sur le compte courant

Commission de non utilisation	NOUS CONSULTER
Commission d'engagement sur le plafond de l'ouverture de crédit sur OC standby	0,40 % / AN
Dépassement du plafond autorisé	TAUX CONTRACTUEL DU DÉCOUVERT AUTORISÉ + 3 POINTS

Le TRCAM (Taux de Référence Crédit Agricole Mutuel) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante :

$$\text{TRCAM} = 70 \% \text{ TMCT} + 3,79 \%$$

où le TMCT = 50 % EURIBOR 3 mois

+ 10 % taux des appels d'offre de la BCE

+ 10 % taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE

+ 30 % taux des BTAN ans (Bons du Trésor à intérêts Annuels).

Les opérations d'escompte d'effet de commerce

Calcul des intérêts (base de calcul minimum : 10 jours calendaires + 2 jours de banque)	% INDEXÉ SUR LES TAUX DE RÉFÉRENCE 5,50 € MINI
---	---

Les cessions de créances

Commissions	
• Par bordereau de cession	13,80 €
• Par facture	8,20 €
• Par notification, modification, réclamation, impayé	16 €
• Par édition d'échéancier mensuel	3,60 €

Prêts d'investissement supérieurs à 24 mois

Frais s'appliquant à tous les prêts

Frais de dossier*	1 % 255 € MINI
Frais d'étude sur dossier complexe type consolidation, restructuration, LBO	NOUS CONSULTER
Assurance en couverture du prêt	TARIFICATION SELON TYPE D'INVESTISSEMENT RÉALISÉ

Caution bancaire

Frais d'établissement d'un acte sur un modèle	
• Crédit Agricole des Savoie	39 €
• Client	111 €
Commission de caution	VARIABLE SELON LE TYPE DE DOSSIER
Mainlevée de caution bancaire	9 €
E-caution	
• Frais de mise en place du contrat	100 €
• Mise en place d'acte spécifique	35 €
• Frais d'émission d'acte	10 €
• Frais de mainlevée d'acte	7 €

Frais divers

Frais de prises de garanties	VARIABLE SELON LE TYPE DE DOSSIER
Information caution (diffusée auprès des personnes qui garantissent vos prêts)	GRATUIT ❖
Rédédition de certaines attestations	
• Certificat de prêt, attestation d'intérêts...	25 €
• Tableau d'amortissement	32,50 €

Modification des conditions du prêt

• Report d'échéance non prévu au contrat	37 €
• Changement de compte payeur	37 €
• Changement de périodicité	37 €
• Changement de garantie	326 € + FRAIS DE LA NOUVELLE GARANTIE
• Mainlevée de garantie	
- sur gage	71 €
- sur nantissement de fonds de commerce	326 € + FRAIS D'ENREGISTREMENT D'IMPÔT ET GREFFE
- sur autre garantie	285 €
• Autres avenants	
- sur devis	MINI 657 €

* Frais prélevés également en cas de désistement suite à l'édition du contrat.

Décompte de remboursement anticipé de prêt	33,50 €
Frais de recherche crédits	35 € / DOSSIER
Frais de réaménagement	1 % DU CRD 255 € MINI
Décompte de prestation assurance emprunteur	28,30 €
Avenant à contrat d'assurance emprunteur	28,30 €
Attestation relative à une assurance emprunteur	22,50 €

Incidents sur le prêt

Païement en retard d'échéance	
• Frais par échéance	35 €
• Pénalités de retard	TAUX DU CRÉDIT CONCERNÉ + 3 POINTS



Épargne et placements financiers

Droits de garde

Frais de tenue de compte-titres	22,50 € / AN
	GRATUIT SI LE COMPTE-TITRES NE CONTIENT QUE DES PARTS SOCIALES
+ Frais proportionnels par ligne	
• Parts sociales / Actions CASA	GRATUIT
• FCP, SICAV CA	0,0833 %
• Autres valeurs	0,25 %
MINI 7,5 € - MAXI 383,33 €	

Commission sur OPC* (en sus des frais propres à l'OPC)

OPC externe	
• À la souscription	0,833 %
• Lors du rachat	0,25 %
OPC Crédit Agricole	NOUS CONSULTER

* Organismes de Placements Collectifs

Opérations de bourse / Frais de courtage

	Par internet	Par téléphone
		0 825 000 149 <small>Service 0,15 € / appel + prix appel</small>
Bourse française	0,50 % 6,67 € MINI	1,11 % 12,17 € MINI 4,09 € DE FRAIS FIXE / LIGNE
Bourse étrangère	0,51 % 15 € MINI + FRAIS DE COURTIER ÉTRANGER	1 % 70,84 € MINI + FRAIS DE COURTIER ÉTRANGER

Transferts

Transfert de compte-titres vers une autre banque **100 €**
+ 12,50 € / LIGNE TRANSFÉRÉE

Transfert de titres étrangers **REFACTURATION DES FRAIS D'INTERMÉDIAIRE**

Épargne salariale

Plan d'Épargne Interentreprise (PEI) et Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCOI) **NOUS CONSULTER**

- Décompte **28,30 €**
- Avenant **28,30 €**
- Attestation **22,50 €**



Opérations à l'international

Principaux frais liés aux opérations internationales

Commission de change (calculée par tranche) :

s'ajoute à toute opération en devises

- Jusqu'à 75 000 € **0,05 %**
 - À partir de 75 001 € **0,025 % ✪**
- 18,70 € MINI ; 175,05 € MAXI

Commission de transfert

- De 0 à 1 500 € **10,40 €**
- De 1 501 à 10 000 € **21,20 €**
- > 10 000 € **41,90 €**

Frais par virement incomplet ou incorrect **11,90 €**

Frais d'acheminement **DE 21 € À 36,25 €**
SELON PAYS

Frais de banque étrangère (frais OUR)	
• Frais réclamés par la banque étrangère (si l'émetteur demande à les payer)	28,10 €
Frais liés à un compte en devises	
• Commission de plus fort découvert	0,10 %
• Commission de tenue de compte	5,25 € / MOIS
• Commission de mouvement de compte	GRATUIT
• Versement de billets de banque en devises sur un compte dans la même devise	14,05 € + DÉCOTE SELON LA DEVISE

Frais de recherche simple 29,60 €

Frais de recherche sur crédit documentaire et garanties complexes 83,85 €

Opérations en provenance de l'étranger (exportateur)

Réception d'un virement de l'étranger

Virement SEPA GRATUIT

Virement international non SEPA (SWIFT) 18,70 €

Encaissement d'un chèque étranger

A créditer immédiatement 24,85 €
commission d'encaissement

A créditer à réception des fonds 0,10 %
commission d'encaissement 24,85 € MINI + FRAIS D'ACHEMINEMENT

Remise documentaire export

Commission d'encaissement 0,20 %
42,50 € MINI ; 244,95 € MAXI

Crédit documentaire export

Forfait comprenant : notification, un amendement, une levée de documents, frais swift et port pour ces 3 phases. Les autres frais sont facturés à la ligne.

• Jusqu'à 15 000 €	213,80 €
• De 15 001 € à 75 000 €	239,75 €
• De 75 001 € à 150 000 €	362 €
• ≥ 150 001 €	NOUS CONSULTER

Commission de confirmation NOUS CONSULTER

Garantie bancaire internationale reçue

Commission de notification 101,50 €

Frais de modification FORFAIT 64,35 €

Frais de mise en jeu 0,125 %
149,70 € MINI

Opérations à destination de l'étranger (importateur)

Emission d'un virement

Virement SEPA

• A l'agence	4,70 €
• Par EDI	0,23 €

Virement international non SEPA (SWIFT)

Frais proportionnels + commission de change
(si devises) + frais de banque étrangère
(si choix client)

VOIR PAGE 15

Chèque émis en faveur d'un bénéficiaire étranger

En euros d'un compte en euros

(nos frais et commissions sont à la charge du bénéficiaire ; ils seront déduits du règlement)

GRATUIT

En devises d'un compte en euros ou devises

GRATUIT

+ COMMISSION DE TRANSFERT
+ FRAIS D'ACHEMINEMENT

Règlement par effet simple

Commission d'encaissement

0,10 %

37,90 € MINI + FRAIS D'ACHEMINEMENT
170,90 € MAXI + FRAIS D'ACHEMINEMENT

Commission d'acceptation

FORFAIT 37,90 €

Incidents sur effets ou chèques

Frais d'impayé ou de prorogation

FORFAIT 37,90 €

Remise documentaire import

Commission d'encaissement

0,20 %

113,40 € MINI + FRAIS D'ACHEMINEMENT
298,85 € MAXI + FRAIS D'ACHEMINEMENT

Commission d'acceptation

FORFAIT 37,90 €

Crédit documentaire import

Forfait comprenant une ouverture, une levée de documents, une modification ainsi que les frais de port et de swift afférents à ces 3 opérations.

Les autres frais et commissions sont facturés à la ligne.

• Jusqu'à 50 000 €	239,75 €
• De 50 001 € à 100 000 €	346,35 €
• De 100 001 € à 150 000 €	453,10 €
• ≥ 150 001 €	NOUS CONSULTER

Garantie bancaire internationale émise ou LC stand-by

Frais d'établissement d'un acte
+ engagement par trimestre indivisible

FORFAIT 117,55 €

0,25 % SOIT 1 % L'AN

25,25 € MINI

Frais de modification des termes

64,35 €

Frais de mise en jeu

0,125 %

192,10 € MINI

Aval de traite

+ engagement par trimestre indivisible

FORFAIT 56,15 €

0,25 % SOIT 1 % L'AN



Assurances

Entreprises

- Responsabilité du dirigeant
- Santé collective et individuelle
- Protection juridique privée et professionnelle
- Garantie des accidents de la vie professionnelle
- Indemnités journalières
- Contrat décès
- Contrat homme clé

- Habitation privée et professionnelle
- Garantie locative sur vos biens loués
- Télésurveillance de votre habitation privée et de vos bâtiments professionnels

NOUS CONSULTER



Dates de valeur

Dépôt d'espèces

JOUR DE L'ENCAISEMENT

Remise de chèque

**JOUR DE L'ENCAISEMENT
+ 1 JOUR OUVRÉ BDF**

Remise à l'encaissement
d'effet de commerce

- Si remis 10 jours calendaires avant échéance
- Sinon

DATE D'ÉCHÉANCE + 1

DATE DE REMISE + 11

Virement reçu

**DATE DE RÈGLEMENT
INTERBANCAIRE**

Remise d'avis de prélèvement

JOUR DE LA DATE D'ÉCHÉANCE

Retrait d'espèces

JOUR DE L'OPÉRATION

Règlement par chèque

JOUR DE L'ENCAISSEMENT DU
CHÈQUE PAR LE BÉNÉFICIAIRE

Règlement par effet
de commerce

DATE D'ÉCHÉANCE DE L'EFFET

Virement émis

JOUR DE L'OPÉRATION



Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution proposée, le Client a la possibilité de faire appel au service Client qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale :

Crédit Agricole des Savoie

Service Relation Client

1220 avenue Costa de Beauregard 73290 LA MOTTE-SERVOLEX

ou en téléphonant au 04 79 44 61 61 (*appel non surtaxé*)

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet :

[www.credit-agricole.fr/Nous contacter/Faire une réclamation](http://www.credit-agricole.fr/Nous%20contacter/Faire%20une%20réclamation)

(*coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet*).

L'agence ou le service Client accusera réception de la réclamation dans les 48 heures et s'efforcera d'apporter au client une réponse dans un délai maximum de 30 jours.

Lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;

le Service Client répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse Régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

Si le Client n'a pas pu résoudre au préalable son différend auprès du service « Clients-Réclamations » par une réclamation écrite, il a également la possibilité, si la réglementation le prévoit, de s'adresser gratuitement à l'instance de règlement extrajudiciaire des litiges proposée par la Caisse Régionale, dont les coordonnées et les modalités de saisine sont disponibles sur le site Internet de la Caisse Régionale.

¹ Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de la caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

² SEPA : Single Euro Payments Area. La zone SEPA couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Saint-Marin, Royaume-Uni.

³ Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

⁴ SDD B to C : SEPA Direct Débit Business to Consumer.

⁵ SDD B to B : SEPA Direct Débit Business to Business.

⁶ Le Pack e-commerce est une offre AVEM (Société par Actions Simplifiée, au capital de 5 350 020 €, dont le siège social est situé rue du Pré long, ZAC du Val d'Orson, à Vern-sur-Seiche (35772), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236), soumise à conditions.

⁷ Le Pack e-boutique nécessite la signature d'un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par carte de paiement incluant l'offre « Premium » de l'option « Services e-transactions ».

⁸ Le Pack e-tourisme se compose obligatoirement (i) du Pack e-vitrine, (ii) du moteur de réservation Xotelia* et (iii) de l'offre « Premium » de l'option « Services e-transactions ». Il nécessite la signature d'un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par cartes intégrant l'option Service e-transactions » et la souscription au moteur de réservation directement auprès de Xotelia (société par actions simplifiée au capital de 29 260 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 539 513 028, dont le siège social est situé 4 cours Suchet 69002 LYON).

Pour plus d'informations



**rendez-vous en agence
ou sur
credit-agricole.fr**



Tarifs à compter du 01/01/2022. Les conditions indiquées dans ce document sont exprimées en euros et hors taxes. Pour les opérations soumises à TVA, s'y ajoute la TVA en vigueur au moment de l'opération. Ces conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Savoie, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé à Annecy - PAE Les Glaisins - 4 avenue du Pré Félin - Annecy le Vieux - 74985 Annecy cedex 9 - 302 958 491 RCS Annecy - code APE 6419 Z. Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 417. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 74012021 00 000 077 délivrée par la CCI de Haute-Savoie bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS.

Identifiant unique CITEO : FR234308_03JFQJ

Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel : 4, place de Budapest, 75436 PARIS (voir le site www.banque-france.fr).

Contrôlée par Crédit Agricole SA : 12 place des États-Unis, 92127 MONTROUGE Cedex.

Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse, 75082 PARIS Cedex 02

Document informatif à vocation non-publicitaire.

Informations données sous réserve d'erreurs typographiques. 09/2021.

